



L'Institut national du patrimoine (INP), établissement public relevant du Ministère de la culture et de la communication, assure la formation des futurs conservateurs et restaurateurs du patrimoine et développe de nombreuses actions de formation permanente pour les professionnels du patrimoine, y compris les professionnels du patrimoine cinématographique. L'INP est également engagé dans diverses coopérations au plan international.

APPEL A CANDIDATURES

L'Institut national du patrimoine offre aux jeunes professionnels étrangers la possibilité de suivre tout ou partie du programme de la formation initiale des élèves conservateurs issus des concours.

Ce cursus s'adresse à de jeunes professionnels du patrimoine qui souhaitent conduire un projet professionnel dans leur pays d'origine à l'issue de leur formation. Leur maîtrise de la langue française doit être excellente et leur niveau académique équivalent à celui requis pour postuler au concours de conservateur (Bac + 3).

Leur formation est sanctionnée par un diplôme (10 mois de formation ou plus) ou un certificat (moins de 10 mois de formation) international d'études patrimoniales.

La formation des conservateurs à l'INP concerne les spécialités patrimoniales suivantes : Archéologie, archives, monuments historiques et inventaire, musées, patrimoine scientifique, technique et naturel. D'une durée de 18 mois, cette formation est composée d'une alternance d'enseignements et de stages dans des institutions patrimoniales correspondant à leur spécialité.

L'admission des candidats étrangers est prononcée après étude d'un dossier de candidature. Les dossiers seront examinés en octobre 2008 pour une intégration à la promotion 2009-2010 (formation initiale du 5 janvier 2009 au 30 juin 2010).

**Les candidatures doivent être envoyées à l'INP
avant le 1er octobre 2008**

dossier à télécharger sur le site internet de l'INP
http://www.inp.fr/international/echanges_pedagogiques/accueil_etrangers/

Coopérations internationales

Par ailleurs L'INP a mis en place divers programmes de formation de professionnels du patrimoine à l'étranger (Chine, Maroc, Egypte) ... D'autres projets sont à l'étude. L'INP est disponible pour étudier toute proposition qui viendrait en appui de l'action de coopération en matière de patrimoine.

Pour plus de renseignements :
Contactez Isabelle de Buttet (tél. : 01 44 41 16 03 - mail : isabelle.debuttet@inp.fr)
<http://www.inp.fr>